

PARTNERSHIP, MANAGEMENT AND SUPPORT PROGRAMME

(ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET LE PARTENARIAT)

Récépissé de déclaration N° 00109/RDA/JO6/BAPP du 27 mars 1992 à Yaoundé

BP 7124 DOUALA | BP 5083 YAOUNDE 1er — Cameroun | Tél: (237) 677 77 99 62 | contact@ong-partnership.org

PARTNERSHIP POSITION PAPER N° 06

La Déclaration de Brazzaville et la souveraineté des peuples du Bassin du Congo

Analyse critique de la Facilitation CBFP et alignement de l'aide sur les priorités régionales

PARTNERSHIP, MANAGEMENT AND SUPPORT PROGRAMME

Récépissé de déclaration N° 00109/RDA/JO6/BAPP du 27 mars 1992 à Yaoundé

A la lecture de la déclaration de Brazzaville du 25 Avril 2025 à l'issue du Forum Multi-acteurs pour le Développement de la Communication et de l'Information Environnemental dans le Bassin du Congo FOMADECIE-BC du 23 au 25 Avril 2025, tenons à observer que :

PARTNERSHIP, Association de droit Camerounais mise sur pied le 02 Janvier 1990 est active dans l'éducation à l'environnement, le plaidoyer et la production d'outils d'aide la décision environnementale.

Ses multiples actions ont attiré l'attention du Département d'Etat Américain qui, à RIO+10 à Johannesburg, a proposé une Facilitation dénommée CONGO BASIN FOREST PARTNERSHIP aux Etats du Bassin du Congo.

Décision est prise d'animer la facilitation au moyen d'un co-facilitateur au Nord et son homologue pour le Bassin du Congo.

C'est ainsi que lors du second Sommet des Chefs d'Etat sur les forêts tropicales tenu à Brazzaville en 2005, les co-facilitateurs ont mobilisé, pour le compte la sous-région, une ambassadrice des forêts en la personne de Mme WANGARI MATHAI, ancien Ministre du Kenya. Un fonds a été mis sur pied pour soutenir les initiatives. Lequel fond a été logé à la Banque Africaine de Développement, pour sa souplesse et sa fonctionnalité.

Afin d'orienter les financements vers les priorités des Etats et de soutenir l'alignement de l'aide et de la souveraineté des Etats sur les ressources, un Plan de Convergence a été mis sur pied de façon participative et adoptée par tous.

A travers un dialogue structuré multi-acteurs dans chaque pays sur les forêts et l'environnement, les acteurs devaient relayer les préoccupations de la base au Conseil des Ministres par un canal appelé « Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) dont PARTNERSHIP est membre fondateur.

En Avril 2025, finissant, on peut se poser les questions après lecture de la déclaration susmentionnée et ses parraains :

Où est passé le Congo Basin Forest Partnership ?

Si la Facilitation est une structure souple, animée par deux co-facilitateurs, au service de la COMIFAC, est-ce bien le cas aujourd'hui ?

Le PFBC respecte-t-il la souveraineté des Etats sur les ressources.

De tous les noms des partenaires et sponsors sur la déclaration, manque à l'appel le Congo Basin Forest Partnership, traduit par PFBC ? Mais qui a traduit le nom d'une Facilitation Internationale sans consentement préalable des Etats parties.

Puisqu'il est de notoriété publique qu'un Partnership est plus inclusif qu'un vulgaire partenariat, est-ce qu'on traduit les noms propres, pourquoi les autres noms sont retenus comme à leur création ?

Dans le paragraphe rappelons-nous de la Déclaration du 25 Avril 2025 il est dit à son avant dernier paragraphe.

La création du RECEIAC en 2013 par la CEEAC et la COMIFAC.

Comment expliquer l'affiliation du RECEIAC au PFBC sensé être une facilitation, plutôt qu'une organisation. Confère point 14.

Il n'y a pas d'ambiguïté en diplomatie, le Congo Basin Forest Partnership créé en Afrique du Sud à RIO+10 ne peut être le PFBC de 2025.

Il se pose alors fondamentalement un problème de souveraineté, de régularité, de légalité et d'imputabilité dans les priorités, programmes, mobilisations dans les priorités, programmes, mobilisation et destination des fonds mobilisés par le Bassin du Congo.

Quelle est dans le PFBC, la place et le rôle de chacun dans les interfaces COMIFAC, Plan de Convergence-CEEAC-Etats membres ?

Dénouer cet écheveau redonnerait à la sous-région la bouffée d'oxygène dont elle a tant besoin./-

Douala le 29 Avril 2025

Pierre CHEKEM

Chief ecological officer

Douala, le 29 Avril 2025

Pierre CHEKEM

Chief Ecological Officer — PARTNERSHIP